



Association de Parents d'élèves
Indépendants de Saint Jean d'Illac

Chers Parents,

Si vous aussi vous voulez :

- Partager vos idées sur certaines problématiques rencontrées au sein de l'école/du collège,
- Être acteur de la vie à l'école /au collège via le Conseil d'Ecole/Conseil de Classe/Conseil d'Administration, ou
- Tout simplement rester informé des conditions d'enseignement au sein de l'école / du collège et de leurs évolutions,

nous vous invitons à rejoindre notre association indépendante.

Une association de parents d'élèves est un acteur à part entière du bon déroulement de la vie à l'école/au collège, au même titre que le corps enseignant ou la mairie. L'association A.P.I.S. a des représentants de parents d'élèves dans toutes les écoles de Saint Jean d'Illac et au collège de l'Estey.

Venez donc nous rencontrer :

- lors du Forum des Associations le **samedi 08 septembre 2018 de 10H à 13H** sur le site de l'UZZINE,

- lors de la réunion de présentation de notre association qui se tiendra le **mercredi 12 septembre 2018 à 20H, salle 2 et 3 du Centre Associatif** (bâtiment face à la mairie)



A très bientôt !



APIS

Association de Parents d'Elèves
Indépendants de St Jean d'Illac
Association loi 1901

BULLETTIN D'ADHESION

Année scolaire 2018-2019

Représentant légal :

Nom */Prénom *:

Adresse *:

Tel :

E-mail * :

Établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Jean Monnet	<input type="checkbox"/>	Classe :
Maurice Ravel	<input type="checkbox"/>	Classe :
Jacques Prévert	<input type="checkbox"/>	Classe :
Paul Cézanne	<input type="checkbox"/>	Classe :
Collège	<input type="checkbox"/>	Classe :

Souhaitez-vous représenter l'APIS aux élections des conseils d'école/de classe/ou d'établissement ? :

OUI NON

COTISATION ACQUITTEE (10 €) Espèce Chèque
Valable quelque soit le nombre d'enfants scolarisés

* informations obligatoires - la diffusion de toutes les informations relatives à l'association passe essentiellement par mail, nous vous demandons par conséquent de fournir une adresse mail valide. Si vous souhaitez que cette adresse reste confidentielle aux yeux des autres adhérents cochez cette case (Article 3 des statuts - Admissions .../...Tout adhérent doit verser annuellement une cotisation déterminée)